

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EMIA

% SOMM e. V.
Hardenbergstraße 9a
D-10623 Berlin

T: +49 30 8574748-0
F: +49 30 8574748-55
E: somm@somm.eu

w³.somm.eu

Création de l'Alliance européenne de l'industrie des instruments de musique EMIA (European Musical Instrument Alliance)

Berlin, le 14.02.2022 La création du comité d'experts EMIA permet de franchir un cap dans l'histoire de l'industrie européenne des instruments et équipements de musique (industrie des IM). Quatre associations nationales leaders du secteur allient leurs forces pour promouvoir les intérêts culturels et économiques de l'industrie des IM en Europe.

L'EMIA représente les intérêts culturels et économiques de l'industrie des instruments et équipements de musique au niveau national et européen. Elle a pour objectif de renforcer la compétitivité de l'industrie dans tous les secteurs du marché, en œuvrant à la mise en place d'un environnement politique et réglementaire favorable aux besoins spécifiques du secteur. Au-delà de ces intérêts sectoriels, l'EMIA soutient la pratique musicale pour tous et appelle à des politiques publiques visant à faciliter l'accès à la musique et à son enseignement partout en Europe.

Les membres fondateurs de l'Alliance sont les organisations professionnelles leaders de France (CSFI – Chambre Syndicale de la Factice Instrumentale), d'Italie (DISMAMUSICA), d'Espagne (COMUSICA) et d'Allemagne (SOMM - Society Of Music Merchants). Le directeur général de la SOMM, Daniel Knöll, prendra le rôle de secrétaire général de l'EMIA et sera son porte-parole. Manel Punti (COMUSICA, Espagne) et Stelvio Lorenzetti (DISMAMUSICA, Italie) seront respectivement président et vice-président du Comité directeur durant la première année de sa fondation.

Daniel Knöll, directeur général de la SOMM et secrétaire général de l'EMIA, déclare : « Le secteur européen des IM a impérativement besoin d'une plateforme permettant aux associations nationales des États membres européens de représenter leurs intérêts de façon conjointe et unie face aux décideurs politiques. Il y a longtemps que le secteur

European Musical
Instrument Alliance (EMIA) –
in alphabetical order:



européen des IM aurait dû se réunir pour promouvoir ses intérêts culturels et économiques. Nous sommes enfin prêts à regrouper les différents membres du secteur européen des IM sous un seul toit. »

Manel Punti, président de COMUSICA (Esp) et président du Comité directeur de l'EMIA, ajoute : « *Dans cette époque difficile, il est important de parler d'une voix forte. Le secteur des IM a besoin d'une organisation professionnelle et fiable sachant gérer les questions urgentes des politiques européennes et défendre la musique comme l'un des produits de base les plus essentiels pour nos sociétés. »*

Stelvio Lorenzetti, porte-parole de DISMAMUSICA (It) et vice-président du Comité directeur de l'EMIA, explique : « *Il est temps pour toutes les associations d'instruments de musique en Europe de s'unir et de parler enfin d'une voix commune au Parlement européen et à la Commission européenne, afin d'être bien mieux représentées, pour que les exigences des associations nationales se reconnaissant dans l'EMIA soient prises en compte et que les changements nécessaires au développement du marché soient mis en place, comme par exemple une loi sur la concurrence et l'amélioration du rôle et de la fonction culturels de l'industrie des IM dans la construction d'une nouvelle identité européenne. »*

Fanny Reyre Ménard, porte-parole de la CSFI (France) et membre fondateur de l'EMIA, dit : « *La musique est une partie importante de la culture vivante européenne, et les instruments de musique en sont le cœur. Nous avons fondé l'EMIA pour permettre à l'industrie des instruments de musique d'être entendue par l'Union européenne : la magnifique et puissante voix de tant d'excellents professionnels en Europe qui partagent une même passion pour les instruments de musique et la musique. »*

Les représentants des associations nationales se sont rencontrés pour la première fois en décembre 2019. Ils ont envoyé au Parlement européen et à la Commission européenne un appel « à la préservation de l'héritage culturel des instruments de musique en Europe », qui a eu un large retentissement : par exemple, les prises de position de l'EMIA dans le domaine du règlement d'exemption relatif aux accords verticaux (VBER en anglais) ont abouti à ce que la question de la politique MAP - ou prix minimum annoncé - soit incluse dans l'ébauche de la directive VBER et que les décideurs européens se penchent sur le sujet. Un des points centraux du travail actuel de l'EMIA est d'obtenir rapidement des résultats concrets sur ce dossier. Dans le prolongement de ces activités, le Comité technique a ajouté à son ordre du jour les questions relatives aux réglementations sur les ressources et les matières premières ainsi qu'à l'éducation musicale, en plus de la concurrence.

European Musical
Instrument Alliance (EMIA) –
in alphabetical order:



Le Comité directeur et le secrétaire général se sont également donné comme mission de créer des partenariats avec d'autres associations et organisations européennes du secteur des IM. Des coopérations seront volontiers mises en place avec d'autres associations souhaitant devenir membre de l'European Musical Instrument Alliance.

Contact presse:

Fanny Reyre Ménard

Mobile: +33 6 17 91 64 93

E-Mail: freyremenard@csfi-musique.fr

Contexte: European Musical Instrument Alliance (EMIA)

L'European Musical Instrument Alliance (EMIA) est une association composée des principales associations commerciales européennes de l'industrie des instruments de musique. Elle se présente comme un forum et un lieu d'échange pour les grandes associations nationales et internationales avec pour objectif d'identifier, discuter, structurer et optimiser les conditions-cadres économiques et légales pour tous les domaines du secteur des instruments de musique et d'en parler avec les interlocuteurs du monde politique.

L'EMIA représente les intérêts culturels et économiques de l'industrie des instruments et équipements de musique au niveau national et européen, et a pour objectif de renforcer la compétitivité de l'industrie dans tous les secteurs du marché, en aidant à structurer les conditions-cadres politiques et légales en accord avec les exigences du secteur, en promouvant une formation avancée et continue à jour ainsi qu'en intensifiant la production active de musique et les compétences musicales au sein de la société.

European Musical
Instrument Alliance (EMIA) –
in alphabetical order:

